

France 3 éditions ICI Paris Ile-de-France

Préavis de grève

À compter du 24 mars 2026, les JT de PIDF auront lieu au Centre de diffusion et d'Echanges du 5^{ème} étage de MFTV puis, à partir de mi-juin, les équipes de l'antenne partageront un plateau virtuel (Studio F et régie 5) avec le pôle Outre-mer.

Pourquoi ? Parce que nos équipes doivent céder la place (le studio D et la régie dédiée) aux éditions de France Info.

Les conditions de travail des salariés de PIDF et la qualité de ce que nous mettrons à l'antenne seront impactées et dégradées.

Le CDE est utilisé normalement pour des mises à l'antenne en mode « secours » et dégradés, pour pallier des problèmes techniques ou lors de grèves. La mise à l'antenne de JT n'est donc pas sa vocation première, et ce choix nuira à notre image et à nos JT.

Les RPS sont prévisibles, du fait de ces conditions de travail dégradées et du manque de considération pour notre travail : alors que toutes les autres entités localisées au siège disposent de leur propre plateau, PIDF et le pôle Outre-mer se partageront un plateau virtuel.

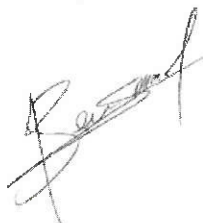
Cette réorganisation constitue une remise en cause manifeste des engagements pris lors du déménagement au siège, qui garantissaient la sanctuarisation des espaces et des moyens de production de l'antenne Paris Île-de-France, engagements aujourd'hui clairement non respectés.

La Cfdt revendique un moratoire sur le projet jusqu'à la remise du rapport de l'expertise votée par le CSE Central le 11 février 2026.

C'est pourquoi la Cfdt appelle tous les personnels du siège concourant à la fabrication des éditions de PDIF à cesser le travail de 19H à 19H59 à partir du lundi 2 mars 2026 à 0h00, et ce pour une durée illimitée.

Paris, le lundi 23 février 2026

Pour la Cfdt-Ftv
Majid Bensmail,
Dsc



Pour la Direction

Reçu le
23 février 2026
avec les réserves
d'usage



Céline Le Noire-Schreiber